

SARL L'ENVIROTHÈQUE

Organisme de formation
professionnelle

**Former, produire et
accompagner les
professionnels au service
des territoires.**

COORDONNÉES

150 Route de la Mairie
74130 Contamine-sur-Arve
06 71 71 26 20
www.envirotheque.fr

MENTIONS

SIRET : 831 969 944 00014

N° déclaration d'activité :

84 74 03419 74

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

N° Qualiopi : 2021/96659.1

PROGRAMME DE FORMATION

Entretien des espaces verts

Formation professionnelle

Pourquoi suivre cette formation ?

L'entretien des espaces verts mobilise des compétences variées, allant de la connaissance des végétaux à l'utilisation d'outils motorisés, en passant par l'organisation des chantiers et la prévention des risques professionnels.

Cette formation permet d'acquérir les compétences fondamentales nécessaires pour réaliser les principaux travaux d'entretien dans le respect du végétal, des règles de sécurité et des bonnes pratiques professionnelles.

Alternant apports théoriques, démonstrations et nombreux chantiers pédagogiques, elle constitue une véritable initiation aux métiers des espaces verts.

Public concerné

Cette formation s'adresse notamment :

- aux salariés des structures d'insertion ;
- aux collectivités territoriales ;
- aux entreprises du paysage ;
- aux agents techniques débutants ;
- aux demandeurs d'emploi souhaitant découvrir les métiers des espaces verts ;
- à toute personne souhaitant acquérir les bases professionnelles de l'entretien des espaces verts.

Prérequis

Aucun prérequis technique n'est exigé.

La formation est accessible aux débutants motivés souhaitant acquérir les bases du métier.

Accessibilité



L'Envirothèque s'engage à favoriser l'accès de ses formations aux personnes en situation de handicap.

Toute situation particulière sera étudiée en amont de la formation afin d'envisager les adaptations pédagogiques ou organisationnelles nécessaires.

Référente handicap mutualisée : **Rachel MALINIE** – CFPPA de Contamine-sur-Arve
0450036201.

Organisation de la formation

Durée : 6 journées – 42 heures

Nombre de participants : De 4 à 10 stagiaires.

Lieu : Sur le site du commanditaire ou sur les plateformes pédagogiques de l'Envirothèque.

Dates : Définies avec le commanditaire en fonction des besoins et des périodes de végétation.

Intervenant : Formateur professionnel spécialisé dans l'entretien et la gestion des espaces verts et naturels.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- **Préparer un chantier d'entretien des espaces verts** en analysant les végétaux, les contraintes du site, les risques et les moyens nécessaires à l'intervention.
- **Réaliser les principaux travaux d'entretien** (tonte, débroussaillage, taille, utilisation de la tronçonneuse et entretien courant des matériels) dans le respect des règles professionnelles.
- **Utiliser et entretenir les matériels couramment employés** afin de garantir leur efficacité, leur durabilité et la sécurité des utilisateurs.
- **Adopter une posture professionnelle** en respectant les règles de sécurité, l'environnement et les attentes du commanditaire.

Ces objectifs sont évalués tout au long de la formation à l'aide des différentes grilles de compétences CAAP VERT correspondant aux travaux réalisés.

Déroulement pédagogique

Accueil des participants

La journée débute par un temps d'échange permettant de présenter les objectifs de la formation, le déroulement de la journée et les attentes des participants.

Le formateur recueille l'expérience des stagiaires afin d'adapter les situations pédagogiques au niveau du groupe.

Séquence 1 – Comprendre le végétal et préparer un chantier

- morphologie et fonctionnement des végétaux ;
- reconnaissance des principales espèces ;
- besoins des végétaux ;
- lecture d'un chantier ;
- analyse des risques ;
- organisation d'une intervention.

Séquence 2 – Réaliser les travaux de tonte et de débroussaillage

- principes de la tonte raisonnée ;
- réglages des matériels ;
- techniques de débroussaillage ;
- sécurité des utilisateurs ;
- chantiers pédagogiques.

Séquence 3 – Réaliser les travaux de taille

- objectifs de la taille ;
- choix des outils ;
- taille des arbustes ;
- taille des haies ;
- respect du végétal ;
- gestion des déchets de taille.

Séquence 4 – Utiliser la tronçonneuse en sécurité

- présentation du matériel ;
- entretien courant ;
- techniques de tronçonnage ;
- travaux simples ;

- sécurité.

Séquence 5 – Entretenir les matériels

- nettoyage ;
- affûtage ;
- maintenance préventive ;
- diagnostic de premier niveau ;
- contrôle des organes de sécurité.

Séquence 6 – Chantier pédagogique complet

Les participants réalisent un chantier complet mobilisant l'ensemble des compétences acquises.

Ils assurent notamment :

- l'analyse du chantier ;
- la préparation des matériels ;
- la sécurisation de la zone de travail ;
- la réalisation des travaux ;
- le nettoyage et le rangement du chantier ;
- le bilan collectif.

Méthodes pédagogiques

La formation alterne :

- apports théoriques interactifs ;
- démonstrations techniques ;
- chantiers pédagogiques ;
- mises en situation professionnelles ;
- travaux en petits groupes ;
- accompagnement individualisé.

Les travaux pratiques représentent plus de 70 % du temps de formation afin de favoriser une acquisition progressive des gestes professionnels.

Moyens pédagogiques et techniques

La formation mobilise notamment :

- différents espaces verts supports ;
- salle équipée pour les apports théoriques ;
- tronçonneuses, débroussailleuses, tondeuses et taille-haies professionnels ;
- matériel d'entretien et d'affûtage ;
- végétaux supports ;
- équipements de protection individuelle ;
- supports pédagogiques.

Le matériel du commanditaire peut être utilisé afin de favoriser un transfert immédiat des compétences vers les situations professionnelles.

Modalités d'évaluation

Les compétences sont évaluées progressivement au cours des différents ateliers pratiques.

L'évaluation finale repose sur :

- des mises en situation professionnelles réalisées lors des chantiers pédagogiques ;
- les différentes grilles **CAAP VERT** correspondant aux travaux réalisés (sécurité, débroussaillage, taille, tronçonneuse, maintenance des matériels...) ;
- un bilan individuel permettant d'identifier les compétences acquises et les axes de progression.

Les principaux critères évalués portent notamment sur :

- la préparation du chantier ;
- le respect des règles de sécurité ;
- la réalisation des travaux ;
- la qualité des finitions ;

- l'entretien des matériels ;
- l'autonomie et l'organisation du travail.

Cette évaluation permet de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques présentés dans ce programme.

Documents remis

À l'issue de la formation, chaque participant reçoit :

- une attestation de formation ;
- les supports pédagogiques utilisés pendant la formation ;
- les fiches techniques remises au cours des différents ateliers.

Équipements demandés

Les participants devront disposer :

- d'une tenue de travail adaptée aux interventions en extérieur ;
- de chaussures de sécurité ;
- de gants de protection ;
- d'un casque forestier complet pour les travaux de tronçonneuse et de débroussaillage ;
- d'un pantalon anti-coupure pour les séquences utilisant la tronçonneuse ;
- de protections auditives et d'une visière de protection selon les matériels utilisés ;
- de vêtements adaptés aux conditions météorologiques ;
- d'un carnet de notes et de matériel d'écriture.

Le matériel technique nécessaire aux démonstrations et aux chantiers pédagogiques est fourni dans le cadre de la formation.

Les points forts de cette formation

- Une formation complète couvrant les principales activités d'entretien des espaces verts.
- Une pédagogie largement fondée sur des chantiers pédagogiques représentatifs des situations professionnelles.
- Une progression permettant d'acquérir à la fois les gestes techniques, les connaissances du végétal et les bonnes pratiques de sécurité.
- Une évaluation construite autour des différentes grilles CAAP VERT, garantissant une mesure cohérente et progressive des compétences.
- Une formation particulièrement adaptée à l'intégration de nouveaux salariés, aux parcours d'insertion professionnelle et à la montée en compétences des agents techniques.

Entretien un espace vert ne consiste pas uniquement à utiliser des outils : c'est comprendre le végétal, préparer ses interventions, travailler en sécurité et réaliser des aménagements durables répondant aux attentes du gestionnaire comme au respect de l'environnement.

Contact

SARL L'ENVIROTHEQUE
150 Route de la Mairie 74130 CONTAMINE S/ ARVE
www.envirotheque.fr

Corentin RIVIERE
c.riviere@envirotheque.fr
0671712620